

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

Defrichement et mise en culture de vigne d'une zone forestière de 7,6 ha

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA CODOU

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CODOU FABRIEN

RCS / SIRET

751 063 686 000 16

Forme juridique *SCEA*

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<i>51a) 9</i>	<i>Defrichement d'une parcelle de 7,6 ha de forêt dans le but de la transformer en zone de viticulture</i>

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Coupe d'une surface d'environ 7,6 ha de forêt*
- Dessous bois*
- Mise en place de terrasses de culture (probablement 3)*
- Plantation de vigne*

4.2 Objectifs du projet

- Augmentation de la surface exploitée
- Secondairement, augmentation de la largeur de la bande "pare-feux" située dans la vallée de la Nhe, à proximité de la RD 28

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Coupe des arbres avec si possible calendrier (la zone concernée est comprise dans un plan simple de gestion ; l'ASL permettant tronc des débranchés pour le bois).
- Dessouchage
- Mise en place des terrasses : 3 suffisamment petites pour limiter le risque de dépôt des eaux et l'impact paysager ; ceci sous réserve de l'avis du professionnel de terrassement qui sera en charge du projet.
- Mise en culture de vigne

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Exploitation de la vigne, si possible en AOC.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de despers d'étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Largeur (N-S)	80 m
Largeur (E-O)	200 m
Surface	1,6 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Logis Brulé
83 310 LA NOLE
Parcelle B 668

Coordonnées géographiques' Long. 6° 27' 6" 18 Lat. 63° 12' 18" 06

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui



Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

3. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone N
 fruit géré dans un plan simple de gestion.
 - Ponds Maritimes à l'Ouest
 - Submarine Claude et degradable (Maladie du charbon) à l'Est

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Nili
 Zone N

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ?

☐ ☒

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

☐ ☒

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

☐ ☐

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

☐ ☒

Vallée de la Noh

dans une zone de répartition des eaux ?

☒ ☐

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

☐ ☒

dans un site inscrit ou classé ?

☐ ☒

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

☒ ☐

Zac de la plaine de Namur à plusieurs dizaines de kilomètres

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

☐ ☒

A. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendra-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Destruction de la zone forestière. Cette zone ne semble moyennement intéressante d'un point de vue forestier. (sans ramifications, sous-bois clair)
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 3.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

Fauston

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

☒ ☐

Est-il concerné par des risques technologiques ?

☐ ☒

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

☐ ☒

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

☒ ☐

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

☐ ☒

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

☒ ☐

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

☐ ☒

Engendre-t-il des odeurs ?

☐ ☒

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

☐ ☒

Engendre-t-il des vibrations ?

☐ ☒

Est-il concerné par des vibrations ?

☐ ☒

Trinitrate phyllosanitaires
nécessaires.

- passage du bac à eau (brus
l'arrêt des le temps)

Engendre-t-il des
émissions lumineuses ?

☐☒

Est-il concerné par
des émissions
lumineuses ?

☐☒

Engendre-t-il des
rejets polluants dans
l'air ?

☒☐

*Embruns des bruits des phylaxaires,
limité par un suivi strict des
bonnes pratiques agricoles.*

Pollutions

Engendre-t-il des
rejets hydrauliques ?

☐☒

Si oui, dans quel
milieu ?

Engendre-t-il la
production
d'effluents ou de
déchets non
dangereux, inertes,
dangereux ?

☐☒

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural
culturel,
archéologique et
paysager ?

☐☒

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme /
aménagement) ?

☐☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, d'une surface somme toute limitée par rapport à la surface forestière antérieure, situé sur une zone relativement peu peuplée ne me semble pas nécessiter une étude d'impact. - L'impact ne dépassera pas beaucoup celui de la seule parcelle d'une surface de front d'intérêt écologique assez limitée. Partiellement compensée par le caractère "pare feu" de ces futures parcelles de vigne ; il est à noter que cette zone était auparavant débroussaillée dans le cadre du P16AF ; elle pourrait limiter, en cas d'incendie, la largeur du front de flamme qui irait vers la ferme et la piste de Murice.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée

2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/14 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) X

3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. X

4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé.

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Extrait du PLU de la Noh
- Extrait du Plan Simple de gestion
- Autorisation du propriétaire.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

La Noh

le

14/10/14

Signature

